

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 juin 2024, d'agréer la constitution d'un fonds commun de placement dénommé **FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE**, promu l'initiative de la société de gestion **BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT** et de l'**ARAB TUNISIAN BANK** ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 35-2024 du 11 juin 2024
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: ARAB TUNISIAN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: BMCE CAPITAL SECURITIES
Distributeur	: BMCE CAPITAL SECURITIES
Adresse	: Yasmine Tower bloc C 6ème étage, Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord